

Bureau du
corps organis.
pe à 10 le
capitaine de
Boberach.

Paris, le 29^e 8^e 1841.

M. le Préfet, je vous adresse revêtu de
mon approbation, imprimé verbal
d'avancement extraordinaire, concernant quatre
marins du Boberach, qui se sont fait
remarquer par leur dévouement, en portant
des secours à des bateaux corailleurs qui couraient
risque de se perdre dans les brisants, à l'entrée
du port de la Calle. L'avancement accordé leur
est compté du 29 Aout.

Recevez

Signé: Jubelin.

P. C. C. P. N. Amiral, Préfet maritime P. H. C.

Le Chef du Secrétariat, Signé: Berard.

Pour copie conforme.

L. Amiral, Major 3^e de la Marine,

J. Dussay